Réf. Farde e-Assemblées : 2740525

N° OJ : 168

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/11/2026

Objet : Conseil Consultatif pour l'Egalité des Chances.- Statuts.

Le Conseil communal,

Considérant qu'un Conseil consultatif pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes a été crée en novembre 2007 ;

Considérant qu'un Conseil consultatif Bruxellois de la Diversté Culturelle, initiallement dénomé Conseils Consultatifs pour immigrés a été crée en 1972 ;

Considérant qu'un Conseil consultatif pour les Personnes en situation de handicap a été crée en juin 2007 ;

Considérant qu'un Conseil consultatif LGBTQIA+ a été créé en octobre 2022 ;

Considérant que les quatre Conseils consultatifs en matière d'égalité des chances ont été dissous à l'issue de la législature 2018-2024, conformément à leurs statuts ;

Considérant la volonté de créer un Conseil consultatif pour l'Égalité des chances unique couvrant l'ensemble des thématiques relevant des compétences du Service Égalité des chances, dans une logique d'approche intersectionnelle favorisant une compréhension transversale des enjeux et des discriminations ;

Considérant que cette évolution vise à favoriser les échanges, les collaborations et les synergies entre les associations et acteurs locaux actifs dans les différents domaines de l'égalité des chances, ainsi qu'à encourager l'émergence d'actions et de réflexions communes ;

Considérant qu'il y a lieu de créer des statuts pour ce nouveau Conseil Consultatif pour l'Egalité des Chances ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : Adopter les statuts du Conseil Consultatif pour l'Egalité des Chances.

Annexes :

Statuts CCEDC_FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)